

Le Président

**Courrier adressé
à l'ensemble des Maires
des Communes d'Indre et Loire**

DIRECTION DES MOBILITES

☎ 02.47.80.12.00

Mèl : mobilites@tours-metropole.fr

Nos Réf : 381-18-SC-CB

PJ : affiches et flyers de l'enquête

Tours, le 10 DEC. 2018

Objet : Réalisation d'une Enquête Mobilité

Madame, Monsieur,

Tours Métropole Val de Loire et le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle réalisent une Enquête Mobilité Certifiée Cerema (EMC²) à partir du 8 janvier 2019, en collaboration avec la Région Centre Val de Loire et l'Etat. Cette enquête, actuellement en cours de préparation, s'adressera à plus de 8 600 personnes dans le département d'Indre et Loire.

Les personnes tirées au sort sont interrogées sur les déplacements réalisés la veille du jour de l'enquête, quel que soit le mode utilisé : voiture, bus, car, tram, marche à pied... Seuls les jours ouvrables sont concernés, les entretiens auront donc lieu du mardi au samedi.

A ce titre, le processus de collecte respecte le règlement n° 2016/679, texte de référence en matière de protection des données à caractère personnel, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

Afin que cette enquête se réalise dans les meilleures conditions, Tours Métropole Val de Loire informe :

- l'ensemble des maires des communes concernées par l'enquête,
- les forces de l'ordre

Outre la communication permettant de relayer l'information via la presse locale, les ménages sollicités pour répondre à cette enquête seront préalablement informés :

- en premier lieu par une lettre indiquant que leur logement a fait l'objet d'un tirage au sort et qu'ils seront contactés ultérieurement
- par la suite par une lettre-avis indiquant qu'un enquêteur officiel de la société TEST SAS prendra contact avec eux soit par téléphone, soit directement à leur domicile, afin de fixer un rendez-vous

Un enquêteur de la société TEST SAS se présentera alors au domicile du ménage aux date et heure convenues, muni d'une carte professionnelle, d'une copie de la lettre-avis envoyée et des différents documents nécessaires au bon déroulement de l'entretien.

Tours Métropole Val de Loire compte sur votre soutien pour la bonne réalisation de cette enquête:

- en diffusant cette information, au travers de vos publications et autres supports de communication locaux ;
- en affichant ce courrier (ou l'information relative à l'enquête) en mairie et en informant le personnel d'accueil ;
- en confirmant si besoin sa réalité et son utilité auprès des personnes qui pourraient vous contacter.

Pour plus d'information et en cas de besoin, vous pouvez contacter :

Direction des Mobilités
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 - 37 206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 12 00
mobilites@tours-metropole.fr

ou vous adresser à la société TEST SAS à l'adresse suivante :

Bureau de gestion TEST SAS :
10, rue Fernand Léger
37 000 TOURS
Tél. 01 30 84 97 97
emc2.tours@test-sa.com

Vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes salutations respectueuses.

Bien ca chalemant,



**Le Vice-Président délégué,
aux Mobilités,**

FA
Frédéric AUGIS